

II) <u>LE CADRE NATUREL</u>	1
<u>Un relief diversifié</u>	1
<u>Des climats tempérés</u>	2
<u>Les ressources naturelles</u>	2
<u>La forêt</u>	2
<u>La pêche</u>	3
<u>Les ressources énergétiques et minérales</u>	3
<u>Les terres lointaines</u>	4

II) Le cadre naturel

La France s'étend sur 550 000 km², ce qui en fait le plus vaste pays d'Europe devant l'Espagne, l'Allemagne et la Suède. Située à l'ouest du continent européen, elle a pour voisins six États : la Belgique et le Luxembourg au Nord, l'Allemagne et la Suisse à l'Est, l'Italie au Sud-Est et l'Espagne au Sud-Ouest. Sa situation géographique lui confère deux atouts essentiels. Placée au cœur de l'Union européenne, elle bénéficie d'abord d'une position de carrefour valorisée par d'excellents réseaux de communications. Par ses régions orientales, la France est liée au vaste espace industriel et urbain qui s'étend de l'embouchure du Rhin à la plaine du Pô. Au Nord-Ouest, elle est proche des pôles industriels du Royaume-Uni et, au Sud, elle s'intègre dans l'arc méditerranéen qui va de la Catalogne à l'Italie centrale.

Elle dispose par ailleurs d'une double ouverture maritime, d'une part sur la mer du Nord et la Manche, d'autre part sur l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, qui figurent parmi les mers les plus fréquentées du globe. Ces étendues maritimes facilitent les relations avec l'Europe du Nord, l'Amérique et l'Afrique.

Le territoire français, de forme ramassée, s'inscrit dans un hexagone dont les dimensions ne dépassent pas 1 000 km de côté mais qui offre une exceptionnelle diversité de paysages ; cette situation contribue largement au développement touristique, d'autant que s'y ajoute un riche patrimoine culturel.

Un relief diversifié

A l'ouest d'une diagonale Bayonne-Sedan, les altitudes sont peu élevées, le plus souvent inférieures à 200 m. Les plaines et les bas plateaux du Bassin parisien et du Bassin aquitain couvrent la majeure partie du territoire. Ils présentent des altitudes faibles mais des paysages contrastés, en partie liés à leur origine variée. Certaines plaines littorales, comme celles de Flandres, ont été gagnées sur la mer à la suite de leur remblaiement par des dépôts d'origine fluviale ou maritime. Des bas plateaux, comme ceux de Beauce, de Brie et de Picardie, sont d'origine sédimentaire. Ils ont été façonnés dans les calcaires et les argiles déposés au fond des mers lors des ères secondaire et tertiaire. S'ajoutent à cela de belles plaines alluviales comme celles de la Seine et de la Loire. A la périphérie du Bassin parisien, les altitudes se relèvent. C'est le cas au Nord, dans les Ardennes, vieux massif hercynien raboté par une longue érosion, au Nord-Est sur le versant lorrain des Vosges, au Sud en bordure du Massif central et à l'Ouest dans le Massif armoricain. Il en est de même pour les bordures du Bassin aquitain, au contact du Massif central à l'Est et des Pyrénées au Sud.

La moitié sud-est du pays présente des modelés plus accidentés. Les moyennes montagnes présentent des altitudes comprises entre 500 et 1 700 m. Certaines d'entre elles sont constituées de vieux massifs hercyniens. C'est le cas des Vosges et du Massif central, basculés lors du soulèvement des chaînes alpines. Ils présentent des sommets aux formes lourdes et des vallées encaissées qui constituent de rudes obstacles aux communications. Le Massif central porte en outre de nombreux volcans aujourd'hui éteints, comme le Cantal et le Puy-de-Dôme. D'autres massifs anciens moins étendus, comme les Maures et l'Estérel, ravinés par les averses méditerranéennes, offrent des formes plus spectaculaires bien que les sommets ne dépassent pas 900 m. Le Jura constitue aussi, par ses altitudes, une moyenne montagne, mais il s'agit d'un massif récent, formé à l'ère tertiaire. Composé de roches sédimentaires plissées au sein desquelles abondent les calcaires, il présente des reliefs plus accidentés, marqués par l'alternance de monts et de vaux et par des crêts parfois vertigineux. Les plis sont souvent traversés par des vallées étroites, les cluses, qui constituent des axes de communications privilégiés. Ces paysages de moyenne montagne se retrouvent dans les Préalpes du Nord et du Sud qui offrent des altitudes souvent supérieures à 2 000 m. Les plissements plus violents et l'érosion plus active y ont façonné des reliefs escarpés qui prennent localement l'allure de la haute montagne.

Cette dernière est surtout bien représentée dans les parties centrales des Pyrénées et des Alpes, chaînes dont la formation a commencé il y a plus de cinquante millions d'années, à l'ère tertiaire, dans la zone où les plaques de l'écorce terrestre qui portent d'une part l'Europe, et d'autre part l'Afrique, sont entrées en collision. Ces massifs, qui débordent les limites du territoire national, culminent à de hautes altitudes : les Alpes à 4 807 m au Mont Blanc, les Pyrénées à 3 298 m au Vignemale (3 404 m au pic d'Aneto en Espagne). Ils offrent des reliefs majestueux, en grande partie hérités de l'érosion glaciaire : sommets escarpés, lignes de crêtes déchiquetées et vallées profondes façonnées en auge. Dans la moitié sud-est du pays, toutes ces montagnes, anciennes ou récentes, ne laissent que peu de place aux

plaines. Celles-ci s'allongent le long des littoraux comme celles du Languedoc et de Corse orientale, d'autres s'étirent entre les montagnes, comme dans les vallées de la Saône et du Rhône.

Quatre fleuves importants drainent le territoire et constituent des axes privilégiés de développement industriel et urbain. La Loire (1 012 km) et la Garonne (575 km) ont un régime assez irrégulier et ils sont inadaptés à la navigation moderne. Leur estuaire abrite cependant des ports actifs comme Nantes-Saint-Nazaire et Bordeaux. Les autres fleuves, bien aménagés et au régime plus régulier, sont de grands axes de circulation. C'est le cas de la Seine (776 km) qui fait de Rouen et du Havre les grands ports du Bassin parisien. C'est aussi le fait du Rhône (522 km en France), bien aménagé de Lyon à la mer. Quant au Rhin, qui forme sur 190 km de son cours la frontière franco-allemande, il constitue l'une des principales artères navigables du monde.

La diversité du relief se retrouve sur le littoral. Long de 5 500 km, celui-ci offre des paysages très variés. Les côtes à falaises, souvent rectilignes, bordent la Manche dans les régions de l'Artois, de la Picardie et de la Haute-Normandie. Échancrées de quelques estuaires comme ceux de la Somme et de la Seine, elles reculent sous les effets de l'érosion marine et continentale. Les côtes rocheuses, qui ourlent les massifs anciens et les montagnes jeunes, présentent un tracé plus complexe. La mer y a sculpté des caps et des baies, parfois frangés d'écueils comme en Bretagne, en Provence et à l'ouest de la Corse. Il en résulte un tracé très irrégulier du littoral, favorable à l'implantation des ports mais rendant la navigation délicate. Les plages de sable, quant à elles, bordent les plaines et les bas plateaux, comme en Flandre, dans les Landes, le Languedoc et en Corse orientale. Favorables au tourisme balnéaire, ces côtes rendent par contre difficile la construction de ports. Enfin, les côtes marécageuses, comme en Camargue ou dans le marais poitevin, longtemps hostiles à l'implantation humaine, constituent aujourd'hui des espaces touristiques souvent intégrés dans des parcs naturels.

Des climats tempérés

Située entre 41° et 52° de latitude Nord, sur la façade occidentale du continent eurasiatique, la France appartient à la zone tempérée. Elle est le plus souvent placée sous l'influence des vents d'Ouest qui apportent des masses d'air maritimes adoucissant le climat des régions littorales et intérieures. Cependant, en hiver, les anticyclones continentaux peuvent faire souffler sur la France des vents froids comme la bise. Au total, le jeu combiné des influences maritimes, de la latitude et de l'altitude contribuent à la diversité climatique du pays.

À l'Ouest, le climat océanique domine. Il est marqué par des précipitations régulières et abondantes, apportées par les dépressions atlantiques et qui prennent souvent la forme de fines averses. Ce climat offre des hivers doux, surtout au Sud, et des étés frais. Le temps perturbé est le plus fréquent, avec une alternance de ciels nuageux, de pluies et d'éclaircies lumineuses. Vers l'intérieur du pays, ce climat se dégrade. En Lorraine et en Alsace, il revêt des nuances continentales, avec des étés chauds et orageux, des hivers plus froids et des précipitations moins abondantes, en partie concentrées en été sous forme d'orages. Dans les régions du Sud-Ouest, le climat océanique est marqué par des étés plus chauds et des automnes plus lumineux.

Le climat méditerranéen domine dans le sud-est du pays et en Corse. Il est caractérisé par un ciel limpide, des étés chauds et secs et des hivers doux. L'ensoleillement est souvent supérieur à 2 500 heures par an. Les précipitations, concentrées sur le printemps et l'automne, prennent souvent la forme d'averses violentes qui accélèrent l'érosion et provoquent parfois de redoutables inondations. Les vents sont forts, comme le mistral, qui descend la vallée du Rhône, ou la tramontane qui souffle sur le Languedoc. Les gelées comme les chutes de neige sont rares dans les plaines littorales mais le climat se dégrade rapidement sur les montagnes de l'arrière-pays. Le climat méditerranéen est favorable aux cultures délicates comme la vigne et les fruits et surtout au tourisme estival, d'autant que la mer Méditerranée atteint 23° à 25° en été le long des côtes.

Enfin, le climat de montagne caractérise les régions élevées. Il se traduit par des températures plus fraîches et des précipitations plus abondantes. En haute montagne, le nombre de jours de gel peut dépasser 150 par an et le manteau neigeux peut persister durant six mois. Les variations climatiques liées à l'altitude entraînent un étagement de la végétation. Ainsi, les feuillus laissent progressivement la place aux conifères qui s'effacent à leur tour au profit de la pelouse alpine au-dessus de 2 000 m. De grandes différences apparaissent cependant entre les versants en fonction de leur exposition. Les adrets exposés au Sud constituent un cadre privilégié pour l'implantation des villages et des cultures alors que les ubacs, tournés vers le Nord, restent souvent boisés.

Les ressources naturelles

La forêt

Le relief, la géologie et le climat confèrent à la France d'excellentes potentialités agricoles. Les bons sols abondent dans la plupart des régions, à l'image des terres à limons du Bassin parisien, des sols bruns des forêts atlantiques ou de la terra rossa des régions méditerranéennes. La forêt couvre presque seize millions d'hectares, soit à peu près 29 % du territoire national.

Depuis le début du XXe siècle, la forêt française s'étend. Sa superficie a presque doublé en un siècle et continue à progresser. Les forêts de feuillus dominent dans les régions de climat océanique. Les chênes privilégient les régions bien ensoleillées alors que les hêtres préfèrent les régions plus humides et plus fraîches. Dans les régions méditerranéennes, l'adaptation à la sécheresse estivale favorise les espèces à feuilles persistantes. Parmi les feuillus, le chêne-vert se développe sur les sols calcaires et le chêne-liège sur les sols siliceux. Les conifères sont surtout représentés par le pin maritime, le pin d'Alep et le pin laricio. Dans les forêts de montagne, les feuillus occupent les vallées et les bas versants. Ils cèdent progressivement la place aux conifères, plus résistants au froid hivernal, dès que l'altitude augmente. Parmi ces conifères, le sapin et l'épicéa dominent dans les montagnes humides comme les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord. Dans les régions sèches comme les Alpes du Sud, en revanche, les mélèzes, qui perdent leurs aiguilles en hiver, constituent l'essentiel de la couverture forestière.

En dépit de son étendue, la forêt française ne livre que trente-cinq millions de m³ de bois par an. Cette production ne suffit pas aux besoins du pays et la balance commerciale du bois et des produits dérivés enregistre un déficit annuel de près de trois milliards d'euros par an. Cette déficience s'explique en partie par l'extrême morcellement des forêts. En effet, l'État et les communes ne contrôlent qu'un peu moins de quatre millions d'hectares, surtout situés dans le Bassin parisien, la vallée de la Loire et le nord-est du pays. Ces forêts sont gérées par l'Office national des forêts (ONF) et remarquablement exploitées. Il n'en est pas toujours de même des quelque onze millions d'hectares restants, qui sont entre les mains de 3,8 millions de propriétaires privés dont les deux tiers possèdent moins d'un hectare.

La pêche

Avec des livraisons annuelles d'environ 918 000 tonnes, la France se place au quatrième rang de l'Union européenne derrière le Danemark, l'Espagne et le Royaume-Uni. La pêche artisanale rassemble la majeure partie des effectifs. Pratiquée sur des bateaux de petite taille à proximité des côtes, elle est très active en Bretagne et en Méditerranée.

La pêche industrielle, qui mobilise des bateaux de gros tonnage dotés d'équipements sophistiqués pour la recherche du poisson et sa conservation, anime les grands ports spécialisés comme Boulogne, Lorient et Concarneau. Ces navires effectuent le plus souvent des sorties d'une ou deux semaines, mais certaines campagnes, pratiquées au large de l'Afrique ou de l'Amérique tropicale peuvent durer plusieurs mois.

La pêche française connaît depuis deux décennies de graves difficultés. Les prises stagnent et le déficit commercial se creuse, dépassant désormais les deux milliards d'euros annuels. L'effectif des marins pêcheurs est de 23 000 et la flotte compte plus de 8 000 unités (dont 5 815 pour la flotte métropolitaine répartis en 158 navires de pêche hauturière (25 m ou plus), 1 355 navires de pêche artisanale (de 12 à moins de 25 m) et 4 302 navires artisans de petite pêche côtière (moins de 12 m). Les problèmes tiennent à l'épuisement des ressources, à la pollution de certaines eaux littorales et à une concurrence accrue émanant des pays industriels comme de ceux du tiers monde. Depuis 1983, la politique française des pêches maritimes et de l'aquaculture s'inscrit dans le cadre européen de la politique commune des pêches. La communautarisation des eaux, l'ouverture des marchés ont permis de maintenir et de développer des secteurs économiques, essentiels pour l'animation du tissu économique et social des régions littorales. La politique de la pêche repose sur la gestion des ressources halieutiques, la politique structurelle, l'organisation commune des marchés et les accords internationaux. Quant à l'aquaculture française elle se caractérise par sa diversité et par l'importance de son niveau de production. La production totale de ces secteurs d'activités (salmoniculture, pisciculture d'étangs et pisciculture marine) était, en 2000, de l'ordre de 60 000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 221,8 millions d'euros. La production de coquillages est estimée à 146 500 tonnes dont 90 300 tonnes d'huîtres creuses et plates, 52 100 tonnes de moules et 4 100 tonnes d'autres coquillages.

Les ressources énergétiques et minérales

Si le sous-sol français fournit en abondance des matériaux de construction (gravier, sable, calcaire pour les cimenteries) et des matières premières (kaolin, talc, soufre, sel, potasse), il est pauvre en produits énergétiques et en minerais. La production de houille est en recul constant (3,4 millions de tonnes en 2000) et toutes les mines doivent fermer avant 2005. Les ressources en hydrocarbures sont encore plus limitées (1,5 million de tonnes de pétrole et 2,2 millions de m³ de gaz naturel) et couvrent moins de 5 % des besoins nationaux. La production d'uranium a cessé dans la plupart des exploitations minières françaises. En ce qui concerne les minerais métalliques, seul le nickel de Nouvelle-

Calédonie est abondant. Le minerai de fer lorrain a vu son exploitation cesser, faute d'une rentabilité suffisante, et tous les autres minerais doivent être importés.

En matière d'énergies renouvelables, la France est le premier producteur européen avec plus de 20 % de la production. Les énergies renouvelables assurent 12 % de la consommation nationale.

Les terres lointaines

Outre ses quatre-vingt-seize départements métropolitains la France compte des territoires dispersés dans toutes les régions de la planète. Héritées de son passé colonial et des périples accomplis par ses explorateurs, ces régions couvrent environ 120 000 km² sans compter la Terre Adélie.

Si elles ne rassemblent que 2,2 millions d'habitants, elles contribuent à la présence de la France sur tous les océans, fournissent des boissons et des fruits tropicaux ainsi que des minerais. Elles présentent aussi un potentiel touristique remarquable et confèrent à la métropole un vaste espace maritime, puisque la France exerce sa juridiction sur un domaine maritime qui est le troisième du monde par l'étendue. Il s'étend sur 10,2 millions de km² et offre des ressources biologiques variées, mais aussi des réserves énergétiques et minérales, à l'image des nodules polymétalliques qui tapissent certaines parties du plateau continental bordant ces îles.

Ces France lointaines sont d'abord constituées par quatre départements d'outre-mer (DOM), situés dans des régions tropicales. Trois d'entre eux, la Guadeloupe et la Martinique dans les Antilles, et la Réunion dans l'océan Indien, sont des îles montagneuses. Les volcans, éteints comme la Montagne Pelée à la Martinique, ou encore actifs comme la Soufrière à la Guadeloupe ou la Fournaise à la Réunion, accaparent une large partie du territoire. Ils ne laissent aux plaines que de modestes superficies. Les côtes sont souvent très découpées. Elles sont constituées de falaises, de plages de sable noir d'origine volcanique ou de sable blanc dans les zones alluviales. Quelques-unes sont frangées de récifs coralliens. Dans ces îles, le climat tropical, marqué par des températures toujours supérieures à 20°, est surtout caractérisé par l'alternance entre une saison humide d'été et une saison sèche d'hiver. Les versants " au vent " exposés au souffle des alizés enregistrent d'abondantes précipitations alors que les versants " sous le vent ", abrités derrière les hauteurs, apparaissent plus secs et plus favorables au tourisme. Ces îles sont parfois soumises en fin d'été au passage de redoutables tempêtes tropicales ou de cyclones qui occasionnent de graves dégâts.

La Guyane, en Amérique du Sud, est un département d'outre-mer ponctué de collines de moins de 600 m d'altitude et presque totalement recouvertes par la dense forêt amazonienne, dont la croissance est favorisée par la chaleur constante et la forte humidité. Cette forêt, qui abrite un grand nombre d'essences, reste difficilement pénétrable et exploitable et peu peuplée. Près de la côte, bordée de mangroves, se dresse le site spatial de Kourou utilisé pour le lancement des fusées européennes *Ariane*.

La France compte aussi des collectivités d'outre-mer. Deux sont situées dans le Pacifique : la Polynésie française qui rassemble plus de 150 îles ou îlots volcaniques et atolls coralliens, et Wallis-et-Futuna. Les Terres australes, situées dans l'océan Antarctique, sont constituées par les îles de Crozet, de la Nouvelle-Amsterdam, de Saint-Paul et de Kerguelen, elles sont soumises à de violentes tempêtes et servent surtout de bases scientifiques. Il en est de même de la Terre Adélie, portion de l'inlandsis antarctique. S'ajoutent à ces collectivités Saint-Pierre-et-Miquelon, dans l'océan Atlantique, au large du Canada et Mayotte, dans l'océan Indien.

La Nouvelle-Calédonie, est une longue île montagneuse entourée d'une barrière de corail et bordée des îles Loyauté, petites îles basses. Le climat d'alizé est favorable à la végétation, très diversifiée, et au développement du tourisme.

Les statuts des terres d'outre-mer ont évolué ces dernières années traduisant globalement une progression de l'autonomie politique et une reconnaissance du principe de spécialité ouvrant la voie à la diversification des régimes législatifs applicables.